

CAI
EA965
C11F
#36/jan. 91
DOCS c1

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031339 6



Le Canada et l'Afrique



Trimestriel N° 36 Janvier 1991

UN MOT DE M^{me} LANDRY

En ma qualité de ministre responsable du développement international, je désire rendre hommage aux nations africaines et souligner leur détermination à assumer la responsabilité de leur propre développement.

C'est dans cet esprit que j'ai défini les grands principes de la Stratégie canadienne d'aide publique au développement mise de l'avant par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en insistant sur l'appui au renforcement des institutions et des forces actives de la société africaine.

Le Canada a toujours été un intervenant important au sein de la communauté internationale en encourageant les efforts déployés par les pays du tiers monde pour réaliser des progrès socio-économiques soutenus et en favorisant la coopération fondée sur les spécificités et les priorités nationales.

L'histoire et l'expérience nous ont appris, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, que l'épanouissement des peuples devait passer par une mise en valeur des ressources humaines et naturelles, par le respect des libertés individuelles et politiques, et par la pleine participation des populations aux processus de développement.

Je me réjouis de constater que les gouvernements africains reconnaissent de plus en plus l'importance de la dimension humaine dans le développement. L'attention accrue apportée à l'intégration de la femme africaine, la démocratisation progressive des systèmes politiques et les contraintes que s'imposent les pays en développement pour redresser leur économie sont des signes encourageants qui méritent l'appui de la communauté internationale tout entière.



Il est dans notre intérêt commun d'édifier des partenariats solides entre les gouvernements, les institutions, les entreprises privées, et les collectivités du Nord et du Sud. C'est ainsi que nous parviendrons à redéfinir ensemble des modèles de coopération flexibles et réalistes, qui répondent aux impératifs d'une nouvelle ère d'indépendance et d'ajustement dans un monde instable et concurrentiel.

Je réitère l'engagement du gouvernement du Canada envers nos partenaires africains en leur assurant une coopération soutenue dans leur recherche d'un développement durable et de l'amélioration du sort de leurs peuples.

*La ministre des Relations extérieures
et du Développement international*

Monique Landry



Radio Canada Internationale

	N = Heure normale		S = Heure d'été	
Afrique	N		S	
Accra	UTC		UTC	
Alger	UTC + 1		UTC + 1	
Dakar	UTC		UTC	
Rabat	UTC		UTC	
Lagos	UTC + 1		UTC + 1	
Tripoli	UTC + 1		UTC + 2	
Lusaka	UTC + 2		UTC + 2	
Dar es Salaam	UTC + 3		UTC + 3	
Nairobi	UTC + 3		UTC + 3	
Du lundi au vendredi				
Radiojournal, la Bourse	0600-0618	6050D	6150	7155D
météo, sports		9740D	9760	17840D
Nouvelles, météo, sports,	1830-1900	13670	15260	17820
actualités	1930-2000	13670	15260	17820
	2100-2130	11880	13670	15150
		17820		
Le samedi				
Nouvelles, météo, sports,	1900-2000	13670	15260	17280
Canada à la carte, environnement, Science mag				
Nouvelles, météo, sports,	2100-2130	11880	13670	15150
innovation Canada		17820		
Le dimanche				
Nouvelles, météo, sports,	1900-2000	13670	15260	17280
Parallèle 49 nord, Sur les ondes				
Nouvelles, météo, sports,	2100-2130	11880	13670	15150
Le coin des auditeurs		17820		

Table de conversion de l'heure
Heure normale et heure d'été
GMT=UTC (Temps universel coordonné)
Parce que leurs auditoires sont répartis de par le monde, les radiodiffuseurs internationaux doivent se référer à une échelle de temps commune. La plupart d'entre eux utilisent l'horloge du Temps universel coordonné (UTC), fonctionnant sur 24 heures, et adoptée en 1979 par l'Union internationale des télécommunications. En réalité, l'heure UTC correspond au Temps moyen de Greenwich. Utilisez le tableau ci-dessus, pour convertir l'heure UTC à votre heure locale, normale ou d'été.
N.B. Toutes les heures qui apparaissent dans notre programme-horaire sont indiquées en UTC. Pour le bénéfice des auditeurs, les journées indiquées correspondent à celles des régions vers lesquelles nous diffusons nos émissions.

Table de conversion - kHz à mètres :
Ce tableau sera utile aux auditeurs possédant un récepteur dont le cadre est étalonné en « longueurs d'onde » plutôt qu'en « fréquences » répertoriées dans notre programme-horaire.

75M	3900kHz - 4000 kHz
49 M	5950 kHz - 6200 kHz
41 M	7100 kHz - 7300 kHz
31 M	9500 kHz - 9775 kHz
25 M	11700 kHz - 11975 kHz
22 M	13600 kHz - 13800 kHz
19 M	15100 kHz - 15450 kHz
16 M	17700 kHz - 17900 kHz
13 M	21450 kHz - 21750 kHz

Un mot de M^{me} Monique Landry	2
Dossier spécial	
• La visite de Nelson Mandela au Canada	4
Politique et relations internationales	6
• Le Canada et le golfe Persique	
Suivi sur la Francophonie	8
• La Francophonie : 20 ans déjà	
• Le Canada et la culture francophone	
• Rendez-vous de la Francophonie au Canada	
• L'Université Senghor ouvre ses portes	
• La télévision pour enfants : apprendre en riant !	
• Le Canada, l'énergie et la Francophonie	
Économie - Finance - Commerce	14
• L'aide alimentaire du Canada	
• Les échanges commerciaux avec l'Afrique	
• L'économie canadienne en bref	
• Pétro-Canada et l'Afrique francophone	
• Perspectives sur la situation énergétique au Canada	
Visites	20
Sport	21
• Le football au Canada	
Art et culture	23
• L'exposition « Tunisie, Terre de rencontre »	

Photo de la page couverture :
Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et M. Nelson Mandela, à l'occasion de la visite de ce dernier à Ottawa.

LE CANADA ET L'AFRIQUE

Publié par

Affaires extérieures et
Commerce extérieur
CanadaExternal Affairs and
International Trade
Canada

Direction des relations avec l'Afrique
francophone et le Maghreb (GAF)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Hors du Canada, s'adresser à l'ambassade du
Canada

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

APR 23 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY.
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

LA VISITE DE NELSON MANDELA AU CANADA

Dans le cadre d'un voyage de six semaines qui le conduisait en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord, M. Nelson Mandela a visité le Canada à la mi-juin. À Ottawa, première étape de son périple, dans un discours fort applaudi devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada réunis en session conjointe, il a demandé au gouvernement canadien

de réitérer son appui au Congrès national africain et de maintenir les sanctions existantes contre l'Afrique du Sud.

En lui souhaitant la bienvenue à la Chambre des communes, le Premier ministre, M. Brian Mulroney, a signalé le caractère exceptionnel de l'événement :

Nous sommes réunis aujourd'hui dans la Chambre des communes pour souligner

la visite historique au Canada de M. Nelson Mandela. Nous savons, Monsieur Mandela, que de nombreux défis vous attendent en Afrique du Sud et nous sommes flattés de l'honneur que vous nous faites en venant parler, dans l'enceinte où siège un parlement libre, de la lutte héroïque que mènent les Sud-Africains désireux d'instaurer chez eux une société démocratique. [...]

La participation du Canada à la lutte contre l'apartheid est loin de se limiter aux efforts qu'y consacrent le gouvernement et le Parlement : depuis longtemps déjà, une multitude de Canadiens apportent leur aide à des gens qui en ont besoin en Afrique du Sud, soit individuellement, soit par l'intermédiaire d'organismes religieux, de mouvements syndicaux, d'établissements d'enseignement ou d'organisations non gouvernementales. [...]

La lutte contre l'apartheid est depuis longtemps un élément central de la politique étrangère du Canada, [...] et les changements politiques que les sanctions appliquées par le gouvernement canadien et d'autres gouvernements du Commonwealth visaient à susciter ont commencé à se produire. Une farouche résistance intérieure, renforcée par les pressions internationales, a fini par convaincre la population blanche de la nécessité d'entreprendre des négociations en vue d'établir un nouveau régime démocratique en Afrique du Sud.

Il s'est certes produit de très importants changements ces derniers mois, mais il ne faut pas perdre de vue les réalités quotidiennes et les difficultés qui restent à surmonter. [...] L'objectif ultime est la tenue de négociations qui mèneraient au démantèlement de l'apartheid et l'établissement d'une démocratie pluraliste où le racisme n'aurait pas sa place. ■■■►



M. Nelson Mandela au cours d'un entretien avec le Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.



📍 Rencontre de M. Mandela et de M. Clark à Lusaka.

Maintien de la politique de pressions et de sanctions

Avant son discours à la Chambre des communes, M. Mandela s'était entretenu avec le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark. M. Mandela a reçu l'assurance formelle que le gouvernement canadien poursuivrait sa politique de pressions et de sanctions contre l'Afrique du Sud.

Après sa visite à Ottawa, M. Mandela s'est rendu à Montréal et à Toronto, où il a rencontré les premiers ministres de ces provinces et des membres de leurs gouvernements. Il s'est mêlé aux foules



📍 M. Mandela a été accueilli comme un héros à Montréal.

venues le saluer dans ces grandes métropoles. Dans ses discours, il a réitéré l'importance de maintenir tant les sanctions politiques et économiques actuelles que le

volume du soutien matériel aux mouvements démocratiques d'Afrique du Sud. ■

LE CANADA ET LE GOLFE PERSIQUE

Extraits d'un discours du Premier ministre Brian Mulroney

Comme le savent les députés, a affirmé le Premier ministre Brian Mulroney à la Chambre des communes le 16 janvier, des opérations militaires ont été engagées ce soir. Le Président Bush m'a téléphoné avant le déclenchement des hostilités pour m'informer qu'il avait autorisé cette action. Nous savons que les participants comportaient des forces des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Arabie Saoudite et du Koweït.

Ce conflit armé est la conséquence directe de l'entêtement dont fait preuve Saddam Hussein en maintenant l'occupation brutale et l'annexion illégale du Koweït, au mépris de l'opinion mondiale. Il a choisi de faire fi des nombreuses occasions qui lui ont été offertes de se retirer du Koweït. Il a eu 167 jours pour le faire depuis son invasion du Koweït, le 2 août dernier, et 48 jours depuis que le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 678, le 29 novembre. Durant tout ce temps, sa réponse a été négative.

Le résolution 678 prévoyait un répit en faveur de la paix et accordait à Saddam Hussein « une dernière chance » de se plier à la volonté de la communauté internationale, dûment exprimée par les Nations Unies. Il n'a pas saisi cette occasion.

La diplomatie a tenté par tous les moyens d'apporter une solution pacifique à ce conflit, mais l'intransigeance de Saddam Hussein a fait avorter toute tentative en ce sens. En raison de cette même intransigeance et de son indifférence devant les souffrances endurées par son propre peuple, il était devenu clair que les sanctions, à elles seules, ne suffiraient pas à le forcer à se retirer du Koweït. Il n'a pas manifesté la moindre intention de se conformer aux directives des Nations Unies.

Le temps est malheureusement venu, par conséquent, de poser les gestes qui s'imposent pour préserver l'ordre mondial et l'efficacité de l'ONU. La communauté mondiale se devait d'agir car ne pas le faire

aurait été miner la crédibilité des Nations Unies, fermer les yeux sur une agression flagrante et des violations du droit international, et encourager d'autres agresseurs en puissance à défier l'opinion mondiale dans la poursuite de leurs propres ambitions.

Si le Canada était resté à l'écart, nous aurions, ce faisant, trahi nos propres intérêts, abdiqué nos responsabilités et déshonoré nos traditions. Le Canada n'est pas resté les bras croisés pendant les deux grandes guerres et la guerre de Corée. Il n'est pas resté inactif dans les efforts entrepris pour trouver une issue pacifique à l'occupation iraquienne du Koweït. Et il ne reste pas inactif dans les efforts d'application des résolutions de l'ONU.

Le Canada prend les armes contre l'Iraq

Nous allons nous joindre à d'autres pays membres des Nations Unies pour expulser Saddam Hussein du Koweït par la force. Actuellement, nos avions CF-18 effectuent des patrouilles de combat dans le nord du

golfe Persique afin de protéger les navires et militaires canadiens et alliés dans la péninsule d'Arabie. Les navires canadiens sont engagés, avec d'autres, dans des opérations de soutien des forces navales de la coalition.

Le Conseil des ministres a donné au chef d'état-major des forces armées l'autorité voulue pour faire effectuer des missions de balayage radar et d'escorte de bombardiers au-dessus du Koweït et de l'Iraq si le besoin s'en fait sentir. Toutes les forces canadiennes dans le Golfe resteront néanmoins sous commandement canadien.

Je déplore vivement qu'il ait fallu en arriver là, et c'est à regret que nous prenons les armes. La guerre est toujours une tragédie, mais il eut été pire de laisser commettre une agression criminelle sans réagir.

Je suis sûr que tous mes collègues de la Chambre se soucient au plus haut point de la sécurité des militaires canadiens en service dans le Golfe. Nos pensées se tournent vers les familles dont les proches sont présentement engagés dans les activités militaires. Ces hommes

Soldats canadiens en poste dans le désert, au Qatar.



et ces femmes affrontent courageusement d'énormes dangers pour défendre les valeurs et les intérêts de leur pays. Ils méritent toute notre gratitude et tout notre respect. (...)

Mes collègues de la Chambre voudront sans doute exprimer avec moi et tous nos concitoyens l'espoir le plus profond que cette guerre soit brève et que nous puissions tous célébrer bientôt le retour de nos valeureux compatriotes.



Avions canadiens au Qatar.

Flottille canadienne dans le golfe Persique.



LA FRANCOPHONIE : 20 ANS DÉJÀ !

Plusieurs événements d'importance capitale ont marqué le 20^e anniversaire de la Francophonie : l'inauguration de la nouvelle Université Senghor à Alexandrie, en Égypte; la Conférence des ministres de la culture des pays francophones à Liège; et, à Niamey, les cérémonies commémorant la création, en 1970, de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui a tenu un conseil d'administration extraordinaire dans la capitale nigérienne.

Un bref rappel des origines de la Francophonie comme institution intergouvernementale, et de la contribution canadienne à sa création et à son essor depuis 20 ans, est tout indiqué en cette année anniversaire.

Le contexte historique

La Francophonie internationale a vraiment pris naissance dans les nombreuses associations francophones privées, certaines datant d'une quarantaine d'années. Grâce aux initiatives des Présidents Bourguiba, Senghor et Diori, le mouvement s'est concrétisé vers la fin des années 60 et a culminé, en 1969 et 1970, dans les deux conférences de Niamey qui lui ont donné une structure institutionnelle : l'Agence de coopération culturelle et technique. Le gouvernement canadien a rapidement fait de la Francophonie une partie intégrante et permanente de sa politique étrangère. C'est un prolongement naturel du caractère bilingue du pays : le Canada est l'un des membres fondateurs de

l'Agence, au sein de laquelle il joue un rôle très actif depuis sa création.

Les Sommets

Depuis 1986, l'entreprise francophone a pris un nouvel élan, grâce à la tenue de trois conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, conférences communément appelées « les Sommets de la Francophonie ».

Après les Sommets de Paris, de Québec et de Dakar, le prochain Sommet est prévu pour octobre 1991.

Les Sommets ont été l'occasion d'une remarquable mobilisation de ressources et d'énergie pour compenser l'absence initiale de structure organisationnelle qui, à l'instar du Secrétariat du Commonwealth, aurait pu servir de soutien administratif. C'est à partir du Sommet de Québec que l'ACCT a commencé à assurer la préparation et le suivi des Sommets.

(suite à la page 10)



M. Mulroney félicite M. Jean-Louis Roy lors de son élection au poste de secrétaire général de l'ACCT.

ENGAGEMENTS CANADIENS AU SUIVI DU SOMMET DE DAKAR

(pour 1990 et 1991 - en \$ CAN)

	Financements nouveaux	Financements poursuivis ou de sources diverses*
Réseau agriculture et environnement		
Volet agriculture et conservation		
• Mise en place d'un centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture	1 million \$	
• Adaptation/traduction/diffusion de documentation spécialisée en agriculture	1 million \$	
• Appui aux réseaux coopératifs de recherche (en particulier pêches et aquaculture)	700 000 \$	
• Fonds d'appui à la formation spécialisée	300 000 \$	
• Transfert de technologie : – transferts d'embryons – ressources ligneuses	400 000 \$	
• Développement intégré de PME en agro- alimentaire	1 million \$	
• SYFIA (Système francophone d'information agricole)		200 000 \$
• Renforcement du Centre ivoirien de recherche économique et sociale (CIRES)		4,1 millions \$
Volet environnement		
• Appuis aux plans nationaux de forêts tropicales	500 000 \$	
• Chaire en environnement à l'Université d'Alexandrie	500 000 \$	
• Étude de faisabilité relative à la gestion des grands fleuves et établissement d'une banque de données	50 000 \$	100 000 \$
• Développement de l'agroforesterie dans les pays du Sahel – appui aux services nationaux – recherche et diffusion de technologies relatives à la conservation et l'assimilation de l'environnement – formation et diffusion d'informations spécialisées		4 millions \$ (5,5 millions \$ sur 4 ans)
Sous-total du réseau :	5,45 millions \$	8,4 millions \$
Industries de la langue		
		300 000 \$
• Diffusion d'un logiciel pour l'enseignement du français		
• Appui à des séminaires sur les langues nationales		280 000 \$
	---	580 000 \$

* Engagements pris lors des précédents sommets et poursuivis au delà du Sommet de Dakar ou financements s'inscrivant dans un cadre bilatéral.

FINANCEMENTS NOUVEAUX

Financements poursuivis ou d'autres sources

Information scientifique et développement technologique

• Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF)	1 million \$	1 050 000 \$
• Structuration des systèmes documentaires des pays du Sud		
• Centres serveurs régionaux		
• Diffusion de revues scientifiques		
• Université des réseaux d'expression française (Appui aux programmes)	550 000 \$	
Sous-total du réseau :	1,55 million \$	1,05 million \$

Énergie

• Séminaires en économies d'énergies		
• Télédétection des ressources hydrauliques au Sahel (poursuite)	1 million \$	
• Diffusion de la connaissance (en appui à l'Institut de l'Énergie)		
• Programme de formation en gestion des hydrocarbures (poursuite)		4 millions \$
Sous-total du réseau :	1 million \$	4 millions \$

Communication et Culture

• TV-5 Canada-Québec et Antilles		7 millions \$
• Soutien au secteur de la culture		
• TV-5 Afrique	600 000 \$	
• Développement de la radio rurale	750 000 \$	
• Agence des télécommunications de la Francophonie (ATF)	250 000 \$	
• Centre international francophone de formation à distance (Ciffad) (appui à la programmation)	800 000 \$	
• Fonds de soutien aux productions du Sud	100 000 \$	
• Appui au programme de soutien à la production audio-visuelle du Sud – échange de personnel – coproduction et coréalisation – promotion et diffusion		
	2,5 millions \$	7 millions \$

Hors réseau

Fonds de soutien à la traduction scientifique	500 000 \$	2 millions \$
Fonds d'appoint	1 million \$	
Bourses pour les victimes de l'apartheid		175 000 \$
Bourses de la Francophonie		17 million \$
Programme d'immunisation		1,7 million \$
Jeux de la Francophonie		1,6 million \$
Apports opérationnels		1 million \$
Sous-total :	1,5 million \$	23 475 000 \$
Total :	12 millions \$	44 505 000 \$

Grand Total : (sur 2 ans) 56 505 000 \$

Le Canada et les Sommets

Dans un très court laps de temps, depuis le Sommet de Québec, des ressources importantes ont été rassemblées. Ainsi, en trois ans à peine, les fonds consacrés par le Canada à la Francophonie ont presque triplé. À cet égard, le suivi de l'après-Dakar et l'appui institutionnel qui s'y rattache supposent, entre autres, la gestion d'un budget de près de 65 millions de dollars canadiens. Le tableau de la page 9 résume les engagements canadiens au suivi du Sommet de Dakar pour 1990 et 1991. Le Canada est à l'origine de ces projets et il en poursuit attentivement la réalisation.

C'est donc dire que l'apparition des Sommets a considérablement changé le paysage de la Francophonie : elle est passée de l'état d'entreprise à vocation culturelle et à budgets modestes, à celui de forum de coopération oeuvrant dans les domaines hautement techniques que sont les neuf secteurs qu'elle a retenus comme prioritaires.

Il s'agit des secteurs suivants :

- l'agriculture,
- l'énergie,
- la culture,
- les communications,
- l'information scientifique et technologique,

- les industries de la langue,
- la coopération juridique et judiciaire,
- l'éducation et la formation, et
- les activités de solidarité.

Dès le premier Sommet, à Paris en 1986, les chefs d'État décidaient de la mise en place d'un Comité international du Suivi (CIS) pour assurer la réalisation des actions décidées lors de ces rencontres. Cette formule — un comité composé de « représentants personnels » — offre une souplesse d'opération qui a beaucoup contribué au dynamisme qui caractérise la Francophonie et à l'élargissement de ses programmes et de son rayonnement.

À long terme, cependant, une structure plus élaborée et un suivi plus rigoureux s'imposaient; la plupart des projets des Sommets ont un contenu hautement technique et ils exigent un recours constant à des spécialistes qui ne sont pas membres du Comité. Un glissement naturel des pouvoirs et prérogatives du CIS s'est donc produit en faveur du secrétariat de l'ACCT.

Si l'Agence avait été interpellée par le Sommet de Paris en 1986, le Sommet de Québec l'a mobilisée en faisant d'elle son opérateur privilégié, en l'invitant à réorienter son budget en fonction des décisions du Sommet, en l'associant directement

aux travaux du CIS et en la soumettant à un examen et à un rôle taillé sur mesure en fonction des exigences et décisions du Sommet.

Le secrétariat des Sommets

Le Sommet de Dakar aura servi, entre autres, à consacrer cette évolution et à faire de l'Agence le secrétariat des Sommets au triple chapitre de la capacité de proposition de programmation, de suggestion d'affectations budgétaires, et de soutien logistique et administratif aux opérations.

Ce processus a été formellement entériné en décembre 1989 par la Conférence générale ministérielle de la Francophonie à Ottawa, qui a approuvé les réformes organisationnelles et les ajustements de programmes dictés par les Sommets. Cette conférence a été également l'occasion de l'élection, au poste de secrétaire général de l'Agence, de M. Jean-Louis Roy, ancien directeur du quotidien *Le Devoir* de Montréal, et récemment Délégué général du Québec à Paris.

La Francophonie se situe actuellement dans la phase du lancement et de la mise en place de l'ensemble des projets décidés à Dakar. Le Canada, pour sa part, participe activement aux nouvelles initiatives lancées par les Sommets grâce à sa participation au sein du CIS. ■



M. Jean-Louis Roy en compagnie de M^{me} Monique Landry et de la déléguée du Nouveau-Brunswick, M^{me} Aldéa Landry.

LE CANADA ET LA CULTURE FRANCOPHONE

La deuxième réunion des ministres de la Culture du monde francophone a eu lieu à Liège, en Belgique, au mois de novembre dernier. La première s'était tenue à Cotonou, au Bénin, en 1981. Plus de 40 pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français étaient représentés à Liège.

La délégation du Canada était présidée par le ministre des Communications, de la Culture et de la Francophonie, M. Marcel Masse.

Trois grands thèmes figuraient à l'ordre du jour : une meilleure circulation des biens culturels dans le monde francophone, la revalorisation des musées du Sud et l'aménagement linguistique dans l'espace culturel francophone.

Dans le domaine de la circulation des biens culturels, on a mis l'accent sur cinq secteurs d'intervention prioritaires : le livre, le cinéma, la radio-

télévision, la chanson et le spectacle, ainsi que sur le domaine audio-visuel (par exemple le projet TV-5 Afrique, qui a reçu un large appui).

Le besoin pressant de revaloriser les musées du Sud a recueilli l'unanimité des ministres, qui ont également donné leur assentiment aux propositions faites dans le secteur de l'aménagement linguistique : la rédaction d'une charte linguistique, la création d'offices des langues nationales, l'importance de l'alphabetisation, et autres.

Un premier plan d'action (1991-1995) a été approuvé, comme l'affirme la Déclaration de Liège. Il mettra en oeuvre des engagements précis pris dans ces trois domaines. Près de la moitié du budget du Plan d'action quinquennal est déjà disponible. À titre de contribution spéciale, le gouvernement canadien a promis un financement exceptionnel de

15 millions de francs et le gouvernement du Québec, une aide de 2,5 millions de francs.

En approuvant le Plan d'action, les ministres en ont confié l'application au Bureau de la Conférence, de concert avec l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). ■

Conférence des ministres francophones de la culture, à Liège. À l'extrême droite, 2^e rangée : M. Marcel Masse, ministre canadien des Communications.



RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE AU CANADA

Du 5 au 10 juillet 1990, le 23^e Festival international d'été de Québec a réuni plus de 3 millions de spectateurs. La manifestation s'est achevée sur la proclamation des Prix internationaux de la chanson francophone.

Le Prix de l'espace francophone est allé au Zaïrois Papa Wemba; celui de la chanson d'expression

française, au Québécois Richard Desjardins; le prix du Festival, au Suisse Stéphan Eicher et le Prix spécial du Jury, au Français Paul Peronne. Le prix Télémedia du spectacle le plus populaire a été attribué à Paul Piché du Québec, qui a attiré environ 30 000 spectateurs à la soirée d'inauguration du Festival. Le 24^e Festival aura lieu à Québec l'été prochain.

Par ailleurs, du 15 au 20 novembre s'est déroulé le Salon du livre de Montréal. Un compte rendu du Salon paraîtra dans le prochain numéro de *Le Canada et l'Afrique*. ■

L'UNIVERSITÉ SENGHOR OUVRE SES PORTES

C'est le 3 novembre 1990 qu'avait lieu l'inauguration officielle de la nouvelle Université internationale de langue française au service du développement africain, à Alexandrie, en Égypte.

Le ministre des Communications, de la Culture et de la Francophonie, M. Marcel Masse, dirigeait la délégation du Canada lors de cet événement marquant pour la Francophonie. Il était accompagné de son homologue québécois, M. Guy Rivard, ministre délégué chargé de la Francophonie, ainsi que d'un groupe de fonctionnaires et de journalistes.

L'idée de créer un établissement universitaire de langue française privé de 3^e cycle à Alexandrie a son origine dans des conversations tenues, au début des années 80, entre le Président Léopold Sédar Senghor et le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Boutros Boutros Ghali.

Cette idée fut reprise pendant le Sommet de Québec en 1987, au cours d'entretiens entre M. Ghali et le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon.

Grâce à la générosité et au soutien d'un grand nombre de sociétés et de personnalités dans le monde francophone, un conseil international d'experts chargé de définir les objectifs et les structures d'une telle université fut mis en place.

Il fut établi dès le début des travaux du Comité que l'Université ne devrait en rien concurrencer les établissements universitaires égyptiens ou les autres; elle serait multilatérale tant dans son organisation que dans son financement; elle serait indépendante; et elle aurait pour vocation la formation de jeunes cadres dans les méthodes professionnelles les plus modernes et leur perfectionnement dans les domaines les plus utiles au développement. Il fut également décidé, sur proposition des experts égyptiens, de lui donner le nom, bref et symbolique, d'Université Senghor.

Le Canada et l'environnement

Aux deux départements prévus au départ — *Nutrition-Santé* et *Institutions financières-Gestion de projets* — s'est ajouté, à l'initiative du Canada, un troisième département : *l'Environnement*. Lors de la présentation du

projet au Sommet de Dakar, le Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a proposé qu'en raison de son importance pour l'avenir, le sujet de l'environnement fasse partie du programme régulier de la nouvelle université. Il a également promis que le Canada financerait ce nouveau département jusqu'à concurrence de 1 250 000 francs par an.

Il est prévu que d'autres disciplines pourront figurer au programme au fur et à mesure du développement de l'Université.

Les programmes de la nouvelle université portent sur des formations appliquées de 3^e cycle; la durée des études est de deux ans. Pour la première année universitaire, une centaine d'étudiants, appelés « auditeurs » et choisis par concours, ont été sélectionnés parmi plus de 500 candidats. La répartition de la première promotion se présente ainsi :

Nutrition-Santé - 20
Institutions financières-Gestion de
projets - 56
Environnement - 20 ■■■►

Financement

L'Université Senghor est financée en partie par des contributions des États francophones et en partie par des fonds provenant d'organismes non gouvernementaux, d'entreprises publiques et privées, et de personnes qui s'y intéressent. Ainsi, au Canada, les gouvernements fédéral et québécois, ainsi que le président du groupe Power Corporation (Montréal), M. Paul Desmarais, contribuent au financement de l'Université. ■

LE CANADA, L'ÉNERGIE ET LA FRANCO- PHONIE

Créé par la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) à la suite de décisions prises par les Sommets de Paris et de Québec, l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IÉPF) a été établi à Québec. Comme le souligne son directeur, M. Bernard Duhamel, l'Institut joue un rôle plus qualificatif que quantitatif, un rôle de mise en rapport des centres de recherche ou de formation dans le domaine de l'énergie. Parmi ses activités, l'IÉPF compte des échanges d'information, des publications et des résultats de recherche dans le secteur énergétique. Il organise également des réunions techniques, des colloques et des séminaires à travers le monde francophone.

LA TÉLÉVISION POUR ENFANTS : APPRENDRE EN RIAN!

Récemment, les jeunes téléspectateurs camerounais, ivoiriens et sénégalais découvraient une nouvelle émission préparée spécialement à leur intention : « Passe-Partout ». Il s'agit d'une série de télévision éducative créée par Radio-Québec et qui est diffusée au Canada depuis près de 15 ans.

Le principe de l'émission est simple : apprendre aux enfants de 3 à 10 ans des règles élémentaires dans différents domaines — calcul, épellation, grammaire, instruction civique, santé, etc. — tout en les distrayant et en les amusant à l'aide de jeux, de marionnettes, de devinettes et de contes. Chaque émission dure 45 minutes.

En plus de transmettre des connaissances, « Passe-Partout » cherche à développer chez l'enfant

la confiance en soi, le goût du contact, l'esprit d'initiative et même le sens de l'humour.

En Afrique, « Passe-Partout » est le fruit d'une coopération : l'initiative vient de Radio-Québec, l'appui financier, du gouvernement du Canada, et l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) participe activement au projet.

Quinze émissions ont été adaptées à l'ambiance et aux coutumes locales, en collaboration avec les télédiffuseurs du Sénégal, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Elles tiennent compte du contexte culturel de chaque pays. Les séquences tournées en Afrique seront à leur tour intégrées à des émissions de « Passe-Partout » diffusées au Canada. ■

Monnaies

La principale unité monétaire de la Francophonie est le franc français (FF). Voici, ci-dessous, son équivalence dans les diverses monnaies de la Francophonie.

1 FF = 50 francs CFA

- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Centrafrique
- Comores
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée équatoriale
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Tchad
- Togo
- 1 FF = 6,15 francs
- Belgique
- Luxembourg
- 1 FF = 30 francs
- Burundi
- 1 FF = 0,22 dollar canadien
- Canada

• Québec

- Nouveau-Brunswick
- 1 FF = 34 francs
- Djibouti
- 1 FF = 0,50 dollar caraïbe
- Dominique
- Sainte-Lucie
- 1 FF = 0,49 livre
- Égypte
- 1 FF = 125 francs
- Guinée
- 1 FF = 345 pesos
- Guinée-Bissau
- 1 FF = 18 gourdes
- Haïti
- 1 FF = 133 nouveaux kips
- Laos
- 1 FF = 124 livres
- Liban
- 1 FF = 272 francs
- Madagascar

1 FF = 1,55 dirham

- Maroc
- 1 FF = 2,75 roupies
- Maurice
- 1 FF = 14,60 ouguiyas
- Mauritanie
- 1 FF = 1 franc
- Monaco
- 1 FF = 14,10 francs
- Rwanda
- 1 FF = 0,96 roupies
- Seychelles
- 1 FF = 0,160 dinars
- Tunisie
- 1 FF = 21,50 vatus
- Vanuatu
- 1 FF = 1000 dongs
- Viêt-nam
- 1 FF = 118 zaïres
- Zaïre

(Source : Banque française du commerce extérieur, cours moyen, été 1990)

L'AIDE ALIMENTAIRE DU CANADA

Depuis plusieurs années, le Canada offre un volume croissant d'aide alimentaire aux pays frappés par des crises aiguës de sécheresse, la désertification ou par les catastrophes naturelles qui ont sévi dans les régions sahariennes, le Sahel, l'Éthiopie et ailleurs en Afrique.

À cause de l'ampleur des difficultés qu'a connues récemment l'Éthiopie, une part substantielle de l'aide alimentaire du Canada a été dirigée vers ce pays; les programmes canadiens sont venus y appuyer ceux des autres pays donateurs et ceux d'organismes internationaux comme l'ONU.

Plusieurs pays avoisinants ont aussi reçu une aide alimentaire apprécia-

ble du Canada, notamment le Tchad, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Soudan.

Durant l'année financière (du 1^{er} avril 1989 au 31 mars 1990), la quantité d'aliments distribués en Afrique par le Canada a dépassé 500 000 tonnes, soit une aide d'une valeur de plus 200 millions de dollars canadiens.

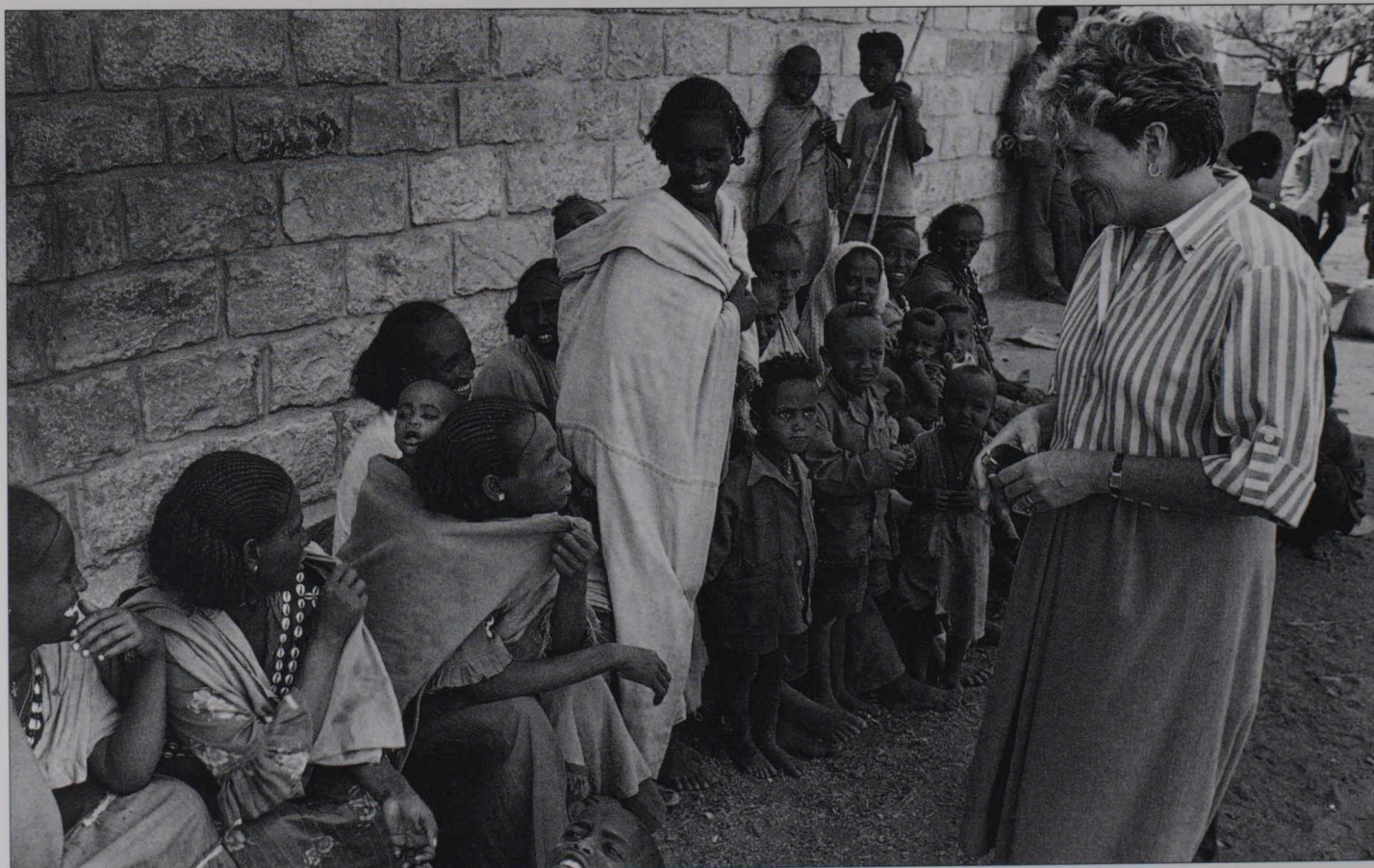
La gamme d'aliments figurant au programme d'aide alimentaire du Canada est assez vaste : elle comprend entre autres le blé et la farine de blé, les produits de la pêche, le maïs, le lait en poudre, l'huile de colza, les fèves et les légumineuses. Le Canada accorde également à certains pays une aide non alimentaire, par exemple des fournitures médicales.

La ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry, suit de très près l'évolution de ce dossier complexe. Elle a fait plusieurs voyages dans les pays particulièrement touchés par la sécheresse et a parfois, elle-même, supervisé sur place la distribution d'aliments.

Lors d'une récente conférence de presse, elle décrivait le rôle joué par le Canada en Éthiopie :

J'aimerais maintenant vous décrire brièvement ce que le Canada a fait pour apporter son aide. Nous continuons à faire notre part. Le Canada accorde 10 p. 100 de toute l'aide acheminée à ce pays. Jusqu'à présent, au cours de la présente année financière, le Canada a accordé de l'aide alimentaire pour une valeur de 15 millions de dollars au nord de l'Éthiopie, notamment plus de 4 millions de dollars pour les livraisons transfrontalières à partir du Soudan. Le Canada s'est également engagé à fournir une aide non alimentaire pour une valeur de 3 millions de dollars, notamment en fournitures médicales et en subventions au transport.

Le programme d'aide alimentaire est un aspect fondamental de la politique canadienne de coopération internationale. Le gouvernement du Canada l'applique de façon soutenue depuis la création de ses programmes de coopération il y a déjà 40 ans. ■



L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, assiste à la distribution d'aliments en Éthiopie.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC L'AFRIQUE

Le continent africain offre un marché global de biens et de services qui atteint presque 100 milliards de dollars par an.

De ce total, les exportations canadiennes vers l'Afrique ont con-

tinué leur progression, dépassant récemment le cap de 1,5 milliard de dollars par an, tandis que les importations annuelles atteignent à présent environ 1 milliard de dollars. Les exportations de services à elles seules

atteignent environ un demi-milliard de dollars.

Le tableau ci-dessous présente les données statistiques les plus récentes de nos échanges commerciaux avec l'Afrique.

De nombreux débouchés commerciaux se sont récemment ouverts aux entreprises canadiennes grâce à un programme dynamique de foires, missions, séminaires, publicité et prêts officiels au développement des exportations et grâce à la participation active du

16-Nov-90 COMMERCE DU CANADA AVEC L'AFRIQUE (milliers de dollars canadiens)			
Exportations			
	1988	1989	1990 *
Algérie	286 575	292 463	126 759
Maroc	277 915	117 828	129 637
Afrique du Sud	124 457	100 070	81 048
Tunisie	74 527	39 886	23 035
Cameroun	17 381	37 253	16 348
Ghana	39 639	33 067	11 201
Nigeria	22 560	32 745	16 211
Namibie	2 368	26 821	114
Éthiopie	39 779	24 758	16 470
Tanzanie	25 100	20 890	13 755
Zambie	19 994	18 801	3 953
Zaire	31 832	18 358	4 802
Sénégal	14 157	18 075	7 247
Zimbabwe	21 120	15 907	8 479
Mali	1 511	14 327	1 973
Côte d'Ivoire	14 382	11 726	4 519
Angola	3 978	11 312	6 526
Mozambique	20 474	10 958	11 267
Soudan	13 616	9 445	5 658
Gabon	3 978	6 305	4 940
Kenya	6 877	6 055	22 197
Burkina Faso	2 215	5 844	978
Botswana	6 955	5 830	1 876
Ouganda	1 256	5 216	2 669
Niger	5 536	5 118	1 142
Malawi	1 474	5 001	1 931
Guinée	8 768	4 737	5 795
Libéria	8 309	4 525	1 656
Togo	5 911	4 426	2 220
Lesotho	228	3 818	44
Somalie	446	2 834	2 421
Bénin	1 588	1 593	1 499
Île Maurice	721	1 543	605
Rwanda	633	1 391	740
Swaziland	1 474	1 056	10
Tchad	351	1 049	96
Madagascar	603	935	835
Congo	652	676	559
Seychelles	394	563	89
Sao Tomé et Príncipe	0	467	464
Guinée-Bissau	640	455	14
Djibouti	1 141	375	256
La Réunion	286	339	0
Mauritanie	2 878	324	1 112
Centrafrique	244	211	4
Sierra Leone	344	205	48
Burundi	251	174	212
Sainte-Hélène	582	144	0
Gambie	299	112	137
Comores	0	77	0
Guinée équatoriale	45	37	4
Cap-Vert	4	0	112
Îles Brit. Océan Indien	126	0	12
Total	1 116 574	926 125	543 679

*Les données pour 1990 couvrent la période janvier à juillet
Source : Statistique Canada — base douanière
N.B. Ces données portent seulement sur les exportations de biens. Elles ne couvrent pas les exportations de services qui sont estimées à près de 500 millions \$/an.

COMMERCE DU CANADA AVEC L'AFRIQUE (milliers de dollars canadiens)			
Importations			
	1988	1989	1990 *
Nigeria	310 512	505 628	307 202
Afrique du Sud	156 700	205 959	80 625
Angola	82 765	88 776	29 926
Togo	41 518	41 516	15 627
Maroc	46 287	39 391	12 764
Swaziland	35 525	35 383	1 127
Algérie	17 355	29 770	28 108
Côte d'Ivoire	31 440	29 626	13 258
Zaire	8 580	18 986	4 587
Guinée	15 405	18 877	5 918
Mali	9 013	16 009	5 761
Namibie	9 491	15 585	13 220
Sierra Leone	11 572	15 903	116
Kenya	16 625	14 250	7 504
Niger	13 906	10 076	5 372
Éthiopie	6 700	8 516	3 454
Île Maurice	23 651	7 670	4 970
Ouganda	6 209	6 531	2 712
Zimbabwe	14 331	6 419	10 001
Libéria	4 329	5 986	3 152
Ghana	7 525	5 046	2 897
Tanzanie	2 683	1 990	825
Tunisie	3 939	1 988	2 140
Mozambique	2 647	1 840	1 878
Madagascar	1 855	1 733	1 492
Lesotho	1 637	1 667	1 885
Cameroun	19 515	1 607	1 247
Rwanda	1 575	1 321	782
Malawi	2 594	778	526
Sénégal	634	698	700
Gabon	1 148	389	77
Soudan	204	307	75
Seychelles	307	153	160
Gambie	81	129	746
Djibouti	421	102	0
Burkina Faso	0	82	6
Sainte-Hélène	31	79	81
Cap-Vert	0	74	60
Somalie	97	57	0
Zambie	26	55	18
Sao Tomé et Príncipe	0	49	0
Botswana	293	19	16
Mauritanie	0	8	0
Centrafrique	93	4	43
Comores	1 193	3	0
Guinée-Bissau	14	2	2
La Réunion	24	0	0
Congo	57	0	0
Burundi	624	0	121
Îles Brit. Océan Indien	419	0	0
Tchad	49	0	0
Bénin	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	0
Total	911 599	1 141 037	571 181

*Les données pour 1990 couvrent la période janvier à juillet
Source : Statistique Canada — base douanière

gouvernement canadien aux commissions mixtes avec un grand nombre de pays africains. Par ailleurs, l'Afrique fait de plus en plus connaître ses produits au Canada, par sa participation active aux travaux des commissions mixtes, par des programmes de missions, par l'organisation d'expositions et de foires, ainsi que par des visites d'industriels et de gens d'affaires — comme, récemment, celle d'une délégation de la Tunisie.

Le Canada exporte en Afrique des produits de toutes ses régions : des provinces de l'Atlantique, le bois et les produits de la pêche; du Québec, des services d'ingénierie et de gestion, de l'équipement de télécommunication, des hélicoptères et des avions; de l'Ontario, des locomotives; des Prairies, du blé et des céréales, du soufre, de l'équipement pour l'exploitation du pétrole et du gaz; de la Colombie-Britannique, sur la côte du Pacifique, du bois de construction. D'Afrique, nous importons surtout du pétrole, des produits agricoles — fruits, légumes, cacao, café, thé, etc. — et des produits miniers — phosphates, cobalt, cuivre, bauxite. L'Algérie, le Maroc, le Cameroun, la Tunisie, le Gabon con-

tinuent de figurer parmi nos principaux partenaires commerciaux en Afrique. Signalons l'arrivée chaque hiver des savoureuses clémentines du Maroc et des succulentes dattes *medjoul* et *dégllet nour* de l'Algérie et de la Tunisie, qui font régulièrement leur apparition sur le marché canadien, au grand plaisir des consommateurs.

Le Canada dispose d'avantages appréciables en Afrique. Par son programme de remise de dettes, par son aide au développement et par sa participation aux sommets de la Francophonie et du Commonwealth, le Canada joue un rôle d'importance croissante en Afrique. Aux pays d'Afrique francophone, le Canada peut offrir, en français, l'accès à la technologie nord-américaine. ■

LE FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES À MONTRÉAL

Le Forum francophone des affaires, créé à Québec à l'occasion du Sommet de la Francophonie de 1987 et

qui s'est tenu à nouveau à Dakar en 1989, dispose à présent d'un secrétariat permanent à Montréal, au Centre de commerce mondial.

Le gouvernement du Canada finance le fonctionnement du Forum. Son secrétariat international permanent met sur pied, pour les entreprises que le projet intéresse, une banque de données qui favorisera, dans les divers pays de la Francophonie, la création de groupes nationaux de gens d'affaires, constituant ainsi autant de lieux de rencontres favorables aux échanges économiques de toute nature.

De plus en plus, le développement commercial en Afrique, tant anglophone que francophone, passe par le partenariat industriel. Le Forum francophone des affaires, ainsi que les programmes de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ne sauront que favoriser à l'avenir cette forme de coopération commerciale. ■

L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN BREF

Le produit intérieur brut réel a accusé une baisse au deuxième trimestre de 1990, sa première depuis le quatrième trimestre de 1986. Ce repli a touché toutes les grandes composantes de la demande intérieure finale. Le budget de février 1990 prévoyait un ralentissement en 1990, sans exclure la possibilité d'un trimestre de croissance négative. Une telle décélération de la croissance était considérée comme indispensable à l'atténuation des fortes tensions inflationnistes sous-jacentes.

L'inflation des prix à la consommation a continué de ralentir pendant l'été, atteignant 4,1 p. 100 en août. Les pressions exercées sur les coûts persistent toutefois. Les coûts unitaires de main-d'œuvre ont augmenté de 6,6 p. 100 au second trimestre par rapport à la période correspondante de 1989.

Le ralentissement de la demande devait contribuer à réduire les pressions sous-jacentes exercées sur les coûts et favoriser l'apparition de conditions permettant aux taux d'intérêt de poursuivre la détente amorcée au printemps.

Une amélioration sensible de la balance commerciale a caractérisé le second trimestre, à la suite de fortes exportations de produits énergétiques, de machines et d'équipement, et de produits de l'industrie automobile. Néanmoins, le ralentissement de la production en 1990 s'est répercuté sur l'emploi, le taux du chômage ayant grimpé à 8,3 p. 100 au mois d'août.

Les taux d'intérêt ont poursuivi leur diminution graduelle, les taux à court terme fléchissant d'environ 150 centièmes depuis le printemps dernier. Malgré cette réduction, le dollar canadien a été assez fort pendant la majeure par-

tie du trimestre, atteignant son plus haut niveau en 12 ans vis-à-vis du dollar américain, soit 0,8858 au mois d'août, pour redescendre à 0,86 au mois de septembre; il est assez stable depuis. Le dollar canadien, tout comme celui des États-Unis, a fléchi vis-à-vis des principales devises des pays d'outre-mer tout au long de l'année. ■



Le ministre des Finances, M. Michael Wilson.

PÉTRO-CANADA ET L'AFRIQUE FRANCOPHONE

La Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) a été créée en 1981 dans le but d'aider les pays en développement à réduire leur dépendance à l'égard du pétrole importé en utilisant la technologie et le savoir-faire canadiens pour la prospection pétrolière et gazière.

La compétitivité du secteur pétrolier et gazier canadien a permis à la CPCAI de mettre sur pied des programmes variés, en Afrique et à travers le monde. Ces programmes ont conduit à la réalisation d'études de bassins sédimentaires, à des forages sur terre et en mer, à des cours de formation spécialisée et à des séminaires de perfectionnement professionnel tant au Canada que dans les pays en développement.

Les demandes d'aide sont soumises à des critères établis selon les paramètres généraux suivants : le potentiel géologique des régions concernées; les besoins du pays; la

dépendance relative du pays à l'égard des importations; la présence d'une infrastructure administrative et industrielle de base; la possibilité d'utiliser la technologie canadienne, ainsi que les biens et services canadiens; la possibilité pour les entreprises canadiennes d'acquérir une expérience internationale et de faire connaître leur technologie à l'étranger.

Le défi de l'environnement

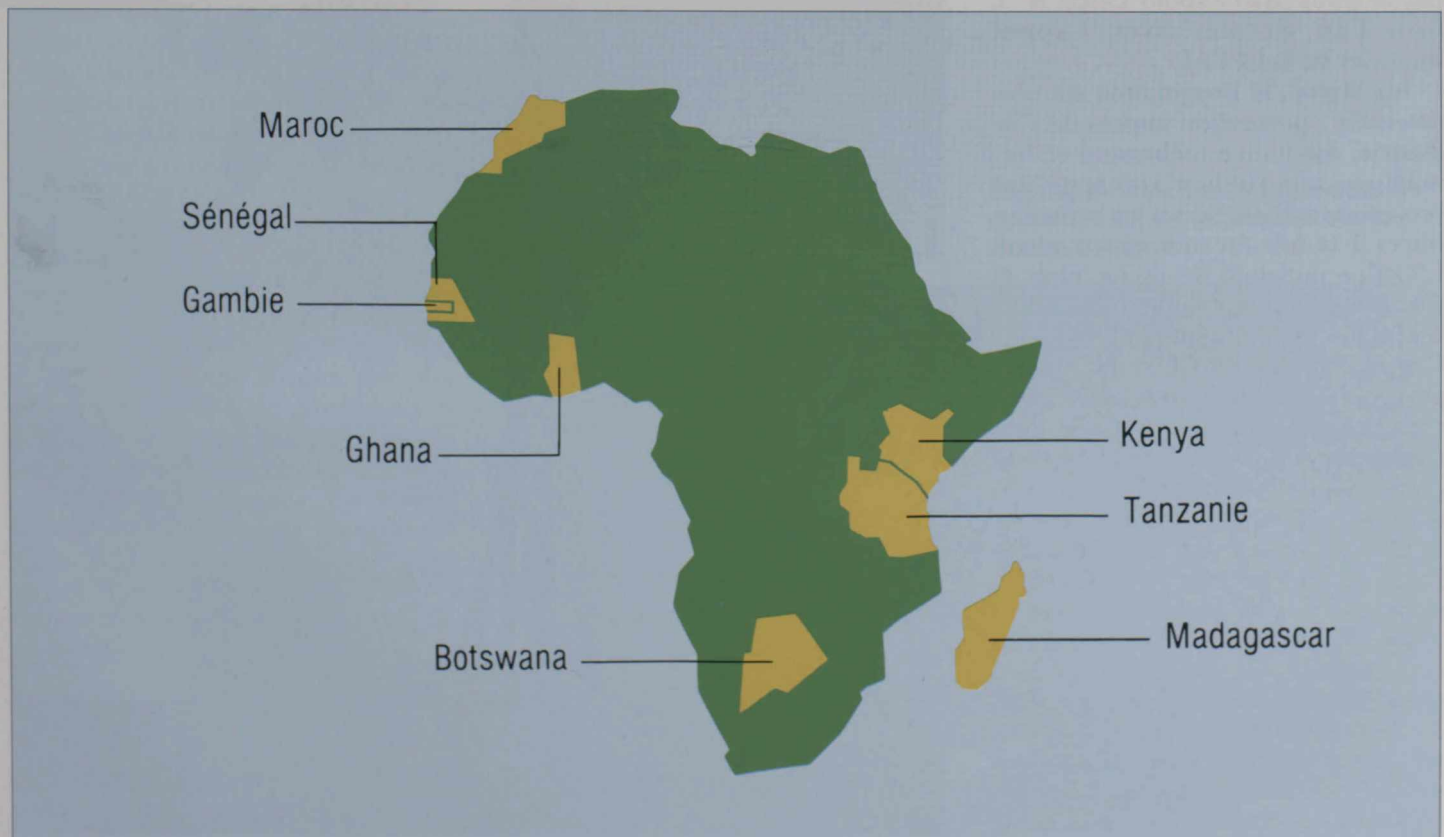
Dans les pays industrialisés, les préoccupations environnementales freinent l'augmentation de consommation des combustibles fossiles. Dans les pays en développement, on doit faire face à des problèmes environnementaux beaucoup plus pressants : la demande croissante de bois à brûler et les séquelles qu'elle entraîne — dégradation des terres, déforestation et désertification. Il

est donc urgent de faciliter l'approvisionnement de ces pays en hydrocarbures et en autres sources d'énergie. Les objectifs et activités de la CPCAI sont orientés vers le développement des ressources pétrolières et gazières sans danger pour l'environnement.

Secondier le secteur pétrolier et gazier des pays en développement

L'effort visant à rehausser le niveau de vie et à améliorer la qualité de la vie en Afrique et ailleurs entraîne une consommation énergétique croissante et, dans bon nombre de pays en développement, des importations croissantes. La crise du golfe Persique rend cette conjoncture encore plus complexe et urgente.

Les objectifs et les interventions de la CPCAI ont donc un rôle de catalyseur tant du côté de la prospection et de l'exploitation que du



côté de la formation technique et professionnelle. Le développement du secteur pétrolier et gazier demeure donc une priorité pour les partenaires de la CPCAI, qui participent, au demeurant, à la réalisation des programmes de coopération, soit en couvrant les coûts locaux, soit en les exécutant conjointement à l'aide de financements mixtes.

La CPCAI en Afrique francophone

Trois pays de l'Afrique francophone participent aux programmes de la CPCAI : Madagascar, le Maroc et le Sénégal.

À Madagascar, à la suite d'études géologiques et géophysiques, et d'une promotion auprès de l'industrie visant à faire connaître les possibilités du pays en hydrocarbures, la CPCAI continue de prêter assistance à l'Office national pour les industries stratégiques en offrant divers programmes de formation. Les deux organismes poursuivent actuellement leur collaboration en menant des études géologiques et géophysiques pour évaluer l'importance des ressources gazières mises à découvert par le puits Manambolo Ouest n° 1, foré l'an dernier avec l'appui financier de la CPCAI.

Au Maroc, le programme est plus diversifié : promotion auprès de l'industrie, assistance technique et formation, auxquels s'ajoutent des projets de recherche sur les hydrocarbures à la fois en mer et sur terre. L'Office national de recherches et d'exploitation pétrolières (ONAREP) travaille conjointement avec la CPCAI à la mise sur pied de ces programmes. Les programmes d'assistance et de formation technique en classe ont été confiés à la Société québécoise d'initiatives pétrolières, qui a mis à la disposition de l'ONAREP une équipe de dix géologues et géophysiciens en résidence à Rabat. Ces spécialistes dispensent une formation à 13 cadres marocains et travaillent avec eux à la réalisation de divers projets sur terre et en mer. Le forage du puits Marcan I, entrepris au large des côtes marocaines dans le bassin d'Agadir, est l'une des réalisations récentes dues à la colla-

boration de l'ONAREP et de la CPCAI.

Au Sénégal, le programme de la CPCAI a été concentré sur les études sismiques. La campagne de sondages sismiques sur terre et en mer au large des côtes sénégalaises, effectuée par la CPCAI pour le compte de Pétrosen, vise à encourager l'exploration par le secteur privé grâce à l'injection de 10 millions de dollars canadiens en biens et services. Les programmes d'exploration sur terre se poursuivent.

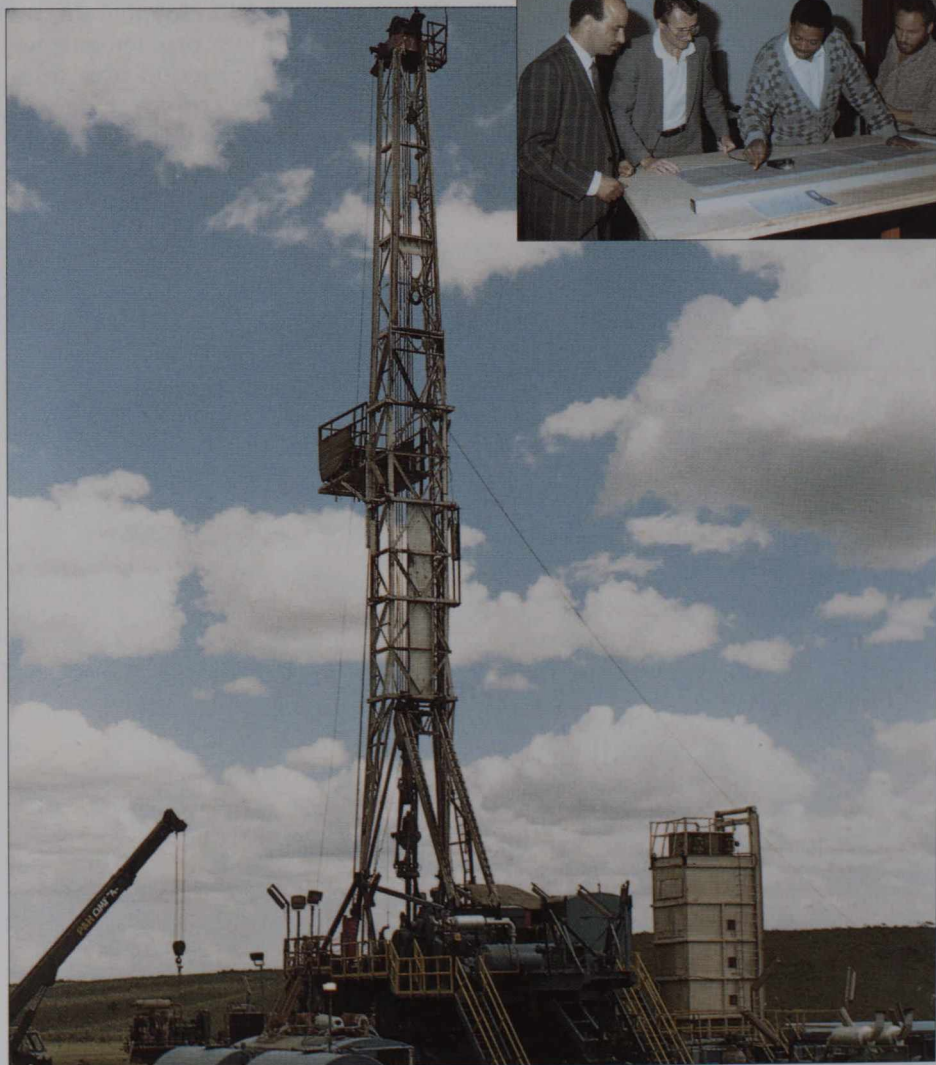
Programme de formation en gestion d'entreprises pétrolières

Parrainée par la CPCAI, l'École des hautes études commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, offre

un programme de formation supérieure en gestion d'entreprises pétrolières. Ce programme, spécifiquement adapté aux exigences d'une clientèle déjà liée au secteur pétrolier, permet une formation poussée en un temps relativement court — une année universitaire. Il s'adresse à des candidats qui détiennent déjà une formation universitaire complète — surtout des ingénieurs, des scientifiques, des économistes, des gestionnaires — et qui occupent des postes de cadres. La sélection des candidats est effectuée par un comité de l'École. Leurs frais de voyage et de séjour au Canada, ainsi que l'ensemble des frais de participation au programme, sont pris en charge grâce à une contribution financière de la CPCAI. Le nombre des candidats est limité à 15 par an. ■

U Programme de formation.

U Travaux de forage en Afrique.



PERSPECTIVES SUR LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

Le Canada est un exportateur net de brut et de produits pétroliers. Sa balance commerciale est également excédentaire pour le gaz naturel, l'électricité et le charbon.

Le pétrole importé par le Canada provient surtout de la mer du Nord, de l'Afrique et de pays de l'hémisphère occidentale (Venezuela, Mexique). Seulement 3 p. 100 du pétrole importé vient de l'Iraq; les importations du Koweït sont inexistantes. Presque tout le brut importé est raffiné et utilisé dans les provinces de l'Atlantique, à l'est d'Ottawa.

Les produits pétroliers raffinés servent surtout aux transports. Transports exclus, le gaz naturel et l'électricité représentent respectivement 42 p. 100 et 36 p. 100 de la demande totale en énergie. Un pourcentage considérable de la consommation en électricité, en mazout et en gaz naturel est consacré au chauffage des maisons, étant donné la rigueur du climat.

Au Canada, les prix du pétrole et du gaz naturel ne sont pas réglementés, les variations des prix mondiaux du pétrole prenant généralement de 60 à 90 jours pour se répercuter sur le marché intérieur. L'invasion du Koweït par l'Iraq a eu une profonde incidence sur les prix des produits pétroliers au Canada, et ailleurs à travers le monde.

Depuis plusieurs années, des programmes poussés de conservation d'énergie ont entraîné une baisse considérable de la consommation par habitant au Canada, en comparaison avec les taux de consommation d'il y a 20 ans. De fait, aujourd'hui, les pays industrialisés dépendent en général moins du pétrole qu'il y a deux décennies.

La production énergétique au Canada

La production canadienne de brut atteint environ 1,7 million de barils par jour (bj). La production au Moyen-Orient se situe dans les 16,6 millions de bj. Les réserves de pétrole du Canada sont évaluées à environ 8,3 milliards de barils.

Les importations, alimentant surtout les régions situées à l'est d'Ottawa, atteignent 475 000 bj; les exportations (à 95 p. 100 vers les États-Unis) s'élèvent à 635 000 bj.

La production énergétique du Canada comprend non seulement les produits pétroliers, mais également l'électricité (en partie nucléaire, mais principalement hydro-électrique), le charbon et le gaz naturel. Un pourcentage appréciable du gaz naturel est exporté vers les États-Unis. Quant au charbon, il est exporté en Extrême-Orient. D'importantes quantités de l'hydro-électricité produite au Québec sont destinées au nord-est des États-Unis. De plus, une bonne partie du charbon produit au Canada est exportée au Japon et, dans une moindre mesure, en Corée.

Des programmes de recherche sur d'autres formes d'énergie sont sur pied là où le climat le permet, ainsi l'énergie éolienne, l'utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage des maisons (et l'utilisation de l'eau en résultant, à des fins domestiques), la transformation des déchets (biomasse) en énergie utilisable, etc. Pour le moment, cependant, ces nouvelles formes d'énergie sont d'importance marginale par rapport aux besoins courants.

En résumé, le bilan énergétique du Canada est fortement diversifié — pétrole, électricité, gaz naturel, charbon — et la production actuelle est supérieure aux besoins. ■

Utilisation de l'énergie solaire (photovoltaïque) à des fins d'éclairage et pour de petits moteurs et appareils électriques.



Énergie, Mines et Ressources Canada

VISITES

Du 6 au 10 novembre 1990, le Premier ministre de la République du Bénin, M. Nicéphore Soglo, a effectué une visite de travail au Canada. Il venait présenter aux autorités canadiennes le mandat de son gouvernement de transition, qui est d'instaurer le multipartisme et de mettre en place des institutions démocratiques dans son pays. M. Soglo était accompagné du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Théophile Nata, du ministre des Finances, M. Idelphonse Lemon, et du ministre du Plan et de la Statistique, M. Paul Dossou.

Durant son séjour à Ottawa, il s'est entretenu avec M^{me} Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, et avec la direction de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Des pourparlers ont par ailleurs eu lieu avec les autorités de Pétro-Canada pour l'assistance internationale (CPCAI) et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). M. Soglo a également pu rencontrer les membres de la colonie béninoise à Ottawa.

Cette visite s'est déroulée dans une atmosphère détendue et a permis de tracer, de part et d'autre, le bilan des récents événements qui ont marqué la vie économique et politique.

Poursuivant son voyage à Montréal, M. Soglo a eu des entretiens avec le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et avec M. Guy Rivard, ministre délégué à la Francophonie. Pendant son séjour, le Premier ministre du Bénin a rencontré les membres de la communauté béninoise de Montréal et de la région avoisinante.

Le Canada suit avec intérêt et sympathie les efforts de démocratisation du Bénin, les améliorations substantielles qui ont été faites en matière de droits de la personne, et la prise en main de l'économie par les autorités du pays. ■



Gracieuosité de l'Ambassade du Bénin (Photo : André Simal)

Le Premier ministre du Bénin et M^{me} Soglo lors de leur visite à Ottawa.

M. Marcel Massé, président de l'ACDI, et M. Soglo.



Le Président du Zimbabwe, M. Mugabe et le Premier ministre du Canada après une réception offerte à la résidence du gouverneur général du Canada.

LE FOOTBALL AU CANADA

Le football (le « soccer », en Amérique du Nord) n'a pas connu au Canada l'ampleur, l'essor et l'enthousiasme dont il est l'objet en Afrique. Nous n'avons pas d'équipe dont la renommée, l'expérience et l'excellence égalent celles des célèbres Lions du Cameroun.

Néanmoins, la popularité du football s'accroît au Canada. On s'y adonne de plus en plus, comme l'indique le tableau ci-contre, et on commence à y jouer de plus en plus jeune. Déjà, on songe aux Mondiales et aux Jeux olympiques des années 2000 en essayant de dépister aujourd'hui de très jeunes joueurs aux talents prometteurs, qui pourront faire honneur au Canada dans les années à venir. L'Association canadienne de soccer sélectionne actuellement les joueurs qui y représenteront le Canada. Comme les joueurs devront être âgés de moins de 23 ans, la sélection se fait

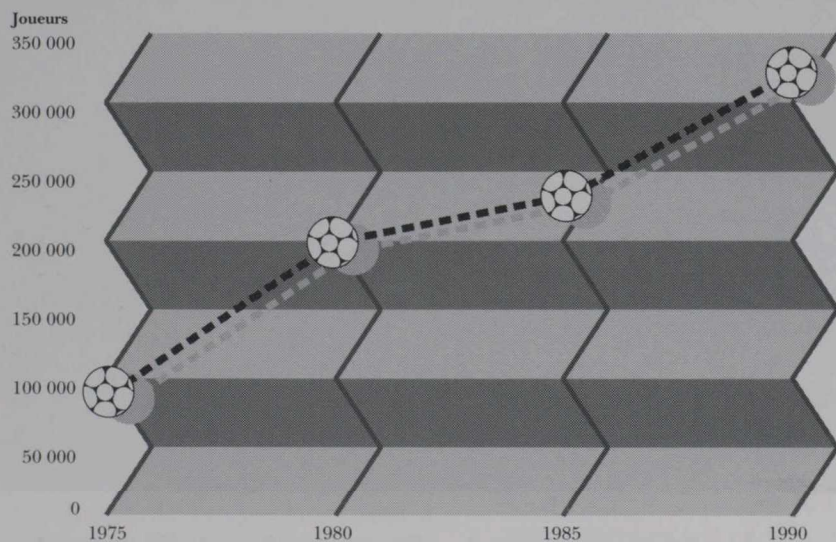
parmi les jeunes nés à partir de 1977. L'Association concentre son attention sur les joueurs qui ont à présent 12 et 13 ans.

L'éclatante victoire des Lions sur l'Argentine, à Milan l'été dernier, a fait les manchettes sportives de tous les grands journaux canadiens. Le *Citizen*, principal journal d'Ottawa, y a consacré un court éditorial fort élogieux, signalant aussi la victoire des Lions sur la Roumanie.

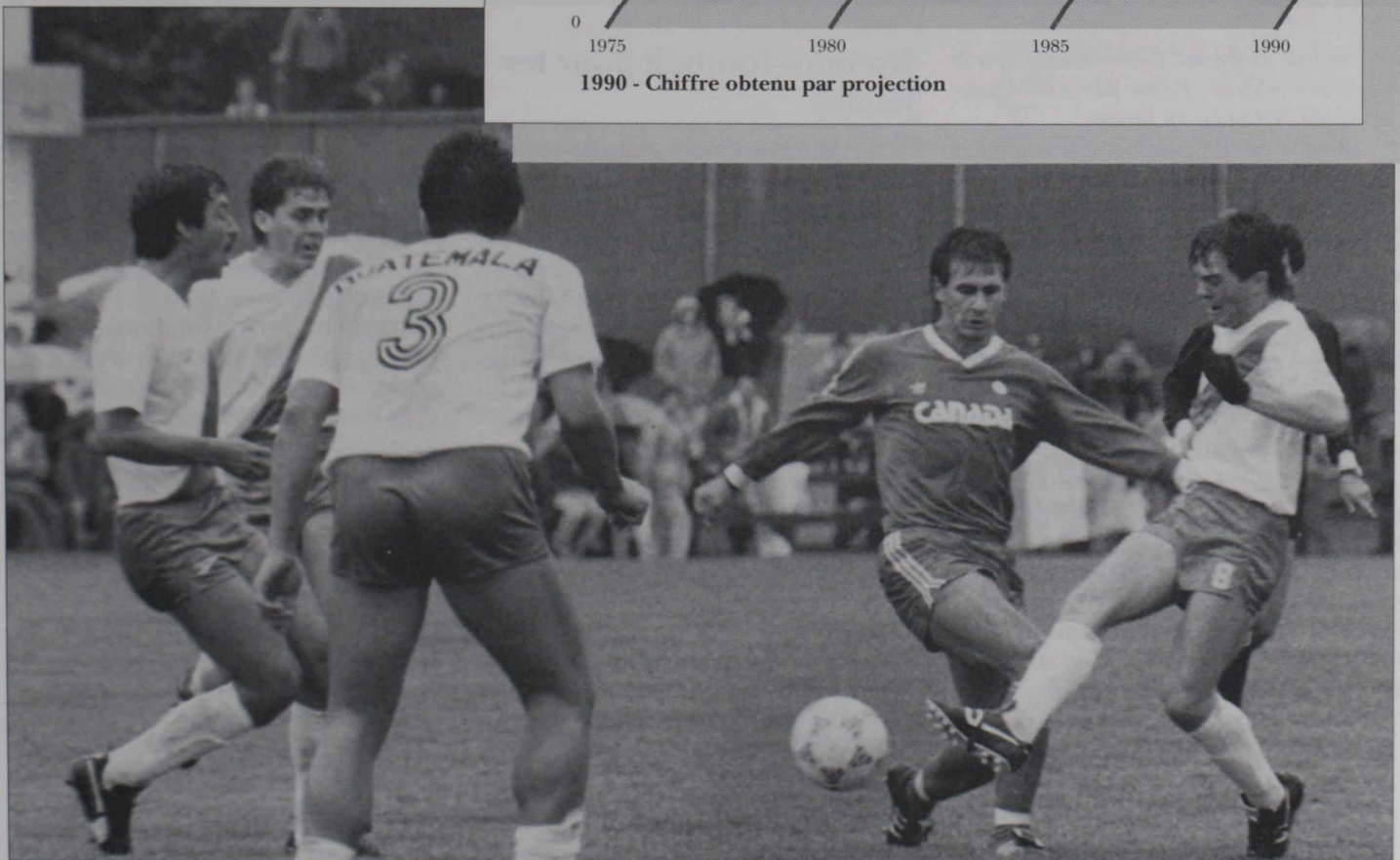
Les Biyik, Milla, N'Kono, sont donc aussi connus à présent à travers le Canada que les Maradona, Gascoigne, Matthaus, parmi d'autres. À ce propos, le directeur général de l'Association canadienne de soccer, M. Kevin Pipe, déclarait dans la dernière parution du bulletin de l'Association :

D'autres images (de la Mondiale) s'offrent à moi... Mentionnons spécialement Biyik et surtout Milla qui, sorti de sa retraite, a entraîné dans son sillage ■■■▶

Croissance du football au Canada de 1975 à 1990



1990 - Chiffre obtenu par projection



Gracieuseté de l'Association canadienne de soccer



Gracieuseté de l'Association canadienne de soccer

son équipe de joyeux Camerounais vers le meilleur résultat obtenu par une équipe africaine en Coupe du Monde.

Depuis 1988, l'Association organise une série de stages à travers le Canada dans le cadre de son programme « Soccer 2000 ». Le but de ces stages est de mettre les joueurs et les entraîneurs au courant des nouvelles techniques, notamment les techniques d'entraînement, les habiletés de jeu, l'arbitrage, la médecine sportive et le franc jeu. L'Association se sert également de ces stages et de réunions pour dépister les joueurs qui pourront représenter le Canada lors des grandes joutes de football des années 2000.

Du mini-football pour les jeunes

L'Association canadienne de soccer et les associations provinciales ont créé un programme de football pour les garçons et les filles âgés de 10 ans et moins. Des terrains de dimensions réduites et des règles simplifiées favorisent l'intérêt des jeunes joueurs et leur offrent de meilleures chances de développer leurs aptitudes. En plus de ces mesures, le football des jeunes est soutenu par une philosophie sportive qui valorise le plaisir du jeu, le développement des habiletés et la coopération.

Le mini-football requiert un effort conjugué de la part des organisateurs, des entraîneurs, des joueurs ainsi que des arbitres, qui doivent veiller à ce que les règles du jeu soient respectées et que les matchs soient disputés de façon sécuritaire et sportive. On recherche également l'engagement des parents et des spec-

tateurs dans le programme, afin de créer un climat d'enthousiasme apte à encourager les jeunes à s'adonner à ce sport. Un programme de festivals est organisé régulièrement à travers le pays. Chose intéressante, on y offre des rafraîchissements et des divertissements, y compris parfois des repas champêtres, mais ni trophée ni place dans un classement; selon la philosophie du programme et le règlement de base, aucune équipe ne doit être éliminée afin de maintenir l'enthousiasme des jeunes et pour que ce sport continue de se développer au Canada. ■

« TUNISIE, TERRE DE RENCONTRE »

On voit rarement une exposition aussi réussie que « Tunisie, Terre de rencontre », présentée à Québec jusqu'au 5 mars prochain par le Musée de la civilisation de Québec.

Conçue lors du Sommet franco-phoné de Québec en 1987 et réalisée par le Service des expositions internationales du Musée, avec la collaboration de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunis, « Tunisie, Terre de rencontre » retrace plus de 3 000 ans d'histoire : de la préhistoire tunisienne jusqu'à la présente période arabo-musulmane en passant par la conquête romaine et la période byzantine. Le passé et le présent, pulsions vives et dynamiques, se rencontrent pour mieux donner à chacun sa force, son relief. Dans son introduction à l'exposition, le directeur général du Musée de la civilisation, M. Roland Arpin, signalait les difficultés liées à l'organisation conceptuelle et matérielle d'une exposition de ce genre :

Il n'est pas toujours facile de saisir le raffinement d'une autre culture; ce privilège est généralement réservé à quelques érudits. L'entreprise est d'autant plus difficile et stimulante à la fois lorsque les référents identitaires appartiennent à une culture à certains égards lointaine. En l'occurrence, la culture arabo-islamique qui imprègne la présente exposition suscitera à coup sûr des intérêts renouvelés de connaissance et de contemplation. C'est pourquoi il est heureux que des musées offrent aujourd'hui l'occasion à des centaines de milliers de visiteurs de prendre plaisir à ces trésors et à ces témoins de l'histoire d'une civilisation.

Ainsi le visiteur est-il convié à suivre un itinéraire temporel et spatial qui le mettra en rapport avec les mondes punique, romain et chrétien de l'Antiquité, mondes à travers lesquels il pourra observer les influences et les grands courants qui ont fait l'histoire de la Tunisie. De même, il prendra contact avec la Tunisie islamique et ses repères, telle l'organisation urbaine qui

reflète une structure sociale riche et complexe.

M. Mounira Harbi-Riahi, directeur général de l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunis, a reflété ces thèmes dans sa présentation de l'exposition :

Voici pour la première fois réunis avec goût et méthode des chefs-d'œuvre d'art et d'architecture, un ensemble de signes millénaires, à la fois étranges et familiers, qui font partie du patrimoine de la Tunisie. Bien que présentés hors de l'agencement que leur confère leur propre contexte, les témoignages de notre passé, derrière lesquels se profile « l'artisan » dont le savoir est lié à tous les jalons de notre culture, ne sont pas pour autant dépouillés du lustre que leur donnent le temps et l'histoire.

La Tunisie, de par sa situation géographique exceptionnelle, a su assimiler les influences des civilisations antiques. C'est cette caractéristique qui a été le premier guide dans l'élaboration de la thématique générale de l'exposition : observer la succession des influences et des grands courants qui ont marqué l'histoire de ce pays. L'exposition retient donc deux grandes lignes directrices : l'Antiquité et la civilisation arabo-musulmane. Autour d'elles, neuf zones thématiques ont été développées.

Le design de l'exposition, tout à fait remarquable, s'inspire dans son ensemble du concept de la maison tunisienne traditionnelle, c'est-à-dire une cour intérieure autour de laquelle sont réparties les différentes pièces de la demeure. Ces pièces deviennent à leur tour les neuf zones thématiques de l'exposition.

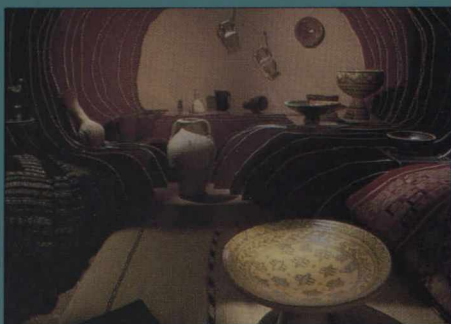
1. « Le Souk », entrée et sortie de l'exposition, présente différentes boutiques d'artisanat. Il relie le passé et le présent en offrant aux visiteurs une gamme d'objets d'art, de bibelots, de tapis, etc.
2. « La Préhistoire » propose une série d'artefacts qui renseignent sur l'évolution de l'homme et sur les aspects particuliers de la préhistoire tunisienne.
3. « Le Libyco-Numidien » fait connaître la population autochtone, les premiers habitants du pays.
4. « La Carthage punique » rappelle la puissance commerciale, maritime et militaire de cette ville

fondée par les Phéniciens. Cette section offre en particulier un excellent sommaire audio-visuel des longues guerres contre Rome et de la vie du grand capitaine carthaginois, Hannibal.

5. « La Civilisation romaine » met en lumière la splendeur dont Rome a imprégné l'Afrique.
6. « Le Monde chrétien » présente l'une des étapes importantes de l'histoire de la Tunisie. Cette section offre un choix intéressant d'objets d'art, y compris une superbe collection de pièces de monnaie d'époque.
7. « Le Dar », cour intérieure de la maison, constitue le centre spatial de l'exposition, lieu de repos, de rencontres et d'information.
8. « Le Grand Sud » propose un premier contact avec les habitants du désert et certains de leurs modes de vie traditionnels. Cette zone présente au spectateur une tente traditionnelle, équipée et meublée de façon authentique. Elle offre une impression remarquable de la vie dans les régions sahariennes.
9. « La Civilisation islamique » révèle une culture, une religion et des coutumes propres à la Tunisie arabe : une superbe mosquée, aux lignes évocatrices et sobres, orientée vers la Mecque, invite le visiteur à se recueillir quelques instants avant de poursuivre sa promenade.

La Tunisie est donc, comme le dit fort justement M^{me} Pauline Beaudin, chargée du projet de l'exposition au Service des expositions internationales, « une terre de rencontre des civilisations et des cultures; elle garde dans sa modernité tout le dynamisme de son histoire ».

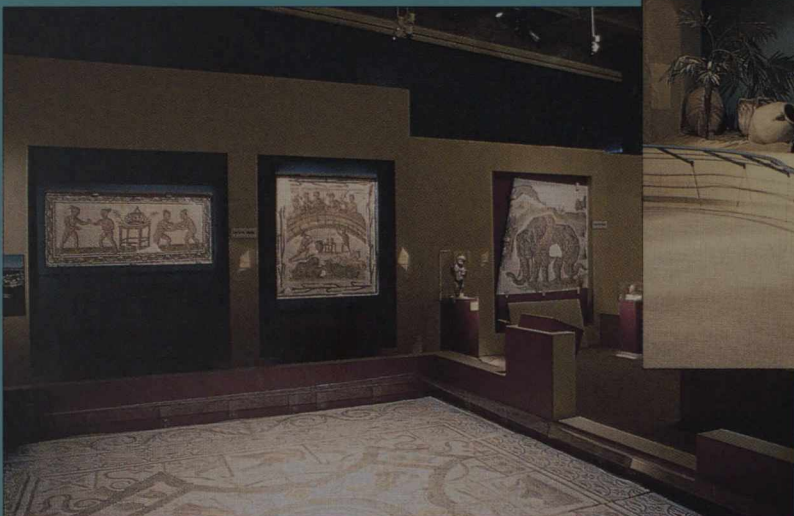
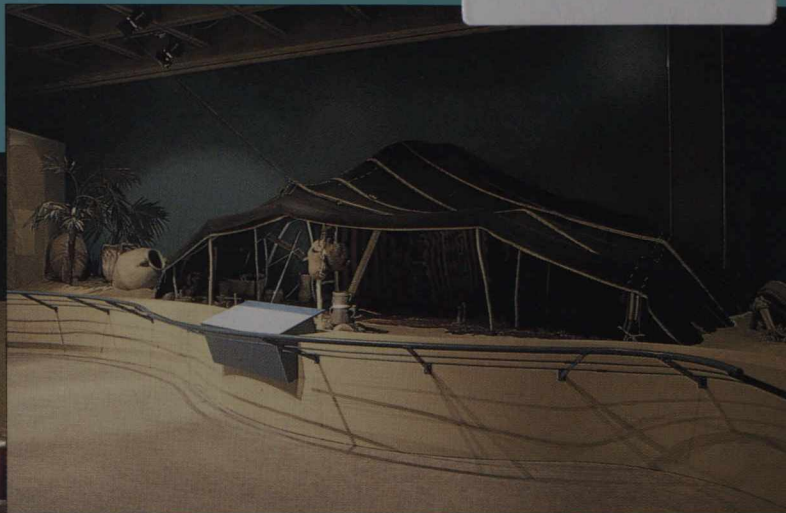
Les photographies qui figurent sur la page couverture arrière illustrent de façon frappante l'excellence de la conception de « Tunisie, Terre de rencontre », l'élégance et le raffinement de sa présentation, ainsi que le souci d'exactitude historique et archéologique qui la caractérise. ■



☞ Quelques objets domestiques traditionnels tunisiens utilisés dans le désert.



☞ Tente tunisienne traditionnelle.



☞ Exposition de mosaïques tunisiennes.

☞ Le Musée de la civilisation de Québec.



Photos : Pierre Soulard (Gracieuseté du Musée de la civilisation)